

Revue Ouest 12 Mars 1940

Après le Terraplane, le Naviplane, l'Aérotrain...

L'ingénieur angevin P. GUIENNE

expérimente le parachutage
sur coussin d'air

PARIS (de notre rédaction parisienne). — Après le « Terraplane », le « Naviplane » et l'« Aérotrain », la Société Bertin, dont l'ingénieur angevin Paul Guienne est le directeur scientifique, étudie un système de parachutage sur coussin d'air.

Le parachute porte une plate-forme munie de « jupes » et souffleries comme les engins précédents. Au moment du contact avec le sol, cette plate-forme glisse sur une couche d'air au lieu de basculer comme le font jusqu'à présent les parachutistes eux-mêmes. L'avantage est double : possibilité de descendre plus vite, puisqu'il n'y aura pas de choc violent à l'atterrissage ; possibilité de faire parvenir à destination des charges plus importantes. On n'avait guère parachuté que des « jeeps », on pourra parachuter des camions, et les grandes précautions qui devaient être prises (démontage de certaines pièces, calage des autres) cesseront d'être nécessaires, le heurt final sur la terre n'étant plus à redouter.

Actuellement, les essais ont lieu près de Toulouse. Ils ont été satis-

PARACHUTAGE

faisants par des vents soufflant parfois à 40 ou 50 km.-h.

La charge envisagée pour le moment ne dépasse pas 8 tonnes, mais on estime qu'elle pourrait aller jusqu'à 50 tonnes, à condition, évidemment, de disposer d'avions permettant le transport de charges de cette importance.

Un tel mode de parachutage permettrait, par exemple, de ravitailler des lieux ne disposant pas encore d'aérodrome ou de routes, ce qui est le cas par exemple de certains terrains de forages pétroliers situés en plein désert. On peut imaginer aussi son utilisation au profit d'une région dévastée par un cataclysme.